M. Charles Cardon; 1°, Deauville, à M. C. [illegible]

Le gagnant Fétiche a été réclamé pour 1201 [illegible] par M. Leblanc.

[illegible] Course. — **Prix de Tourcoing** (cl. trot [illegible]té ou attelé). 3500 mètres. — 16 inscrits, [illegible] partants.

[illegible]. Flottant, à M. Charles Cardon; 2°, Gen[illegible], à M. A. de Wazières; 3°, Embuscade, à [illegible] Fernand Pollet; 4°, Glaneur, à M. E. Le[illegible]tre.

La réunion s'est terminée à 6 h. 15.

LE SUCRE BÉGHIN

se reconnaît à sa blancheur, à sa forme régulière

ROUBAIX

La Xe Fête annuelle de Tir

A ROUBAIX

La Journée Franco-Belge

Toujours favorisée par un temps splendide, la Xe fête annuelle de tir et le XVIIe concours national et international de tir continuent à obtenir un très grand succès.

La journée d'hier comprenait l'arrivée des délégations belges. A cette occasion, la ville avait organisé des fêtes splendides hier, comme celles de dimanche et de jeudi dernier, unt été merveilleuses.

Les tireurs belges ont été reçus à la gare à 11 h. 1/4 ; ils étaient invités par la Fédération des Sociétés belges d'Anciens militaires du Nord de la France.

Le cortège qui s'est aussitôt formé pour se rendre, en traversant la ville, au stand de tir des Trois-Ponts, était ainsi composé : Fanfare de Beaurepaire ; les Anciens officiers et sous-officiers belges ; le Cercle Wallon ; les Anciens militaires de Léopold et de nombreuses délégations de sociétés de tir de Belgique.

Un banquet de huit cents couverts a été servi au restaurant du stand. Il était présidé par M. Eugène Motte, maire de Roubaix, qui avait à ses côtés MM. le colonel Espach, des chasseurs éclaireurs de Bruxelles ; le baron de Du Pont Grues, président de la Fédération des Sociétés belges d'Anciens militaires du Nord de la France ; Quittemann, commissaire général de la fête de tir, pour la Belgique, etc.

M. Eugène Motte a prononcé un discours très chaleureux et très applaudi.

Après le banquet, le concours a aussitôt commencé.

La fête de nuit sur la Grand'Place a été splendide. La rue de la Gare, la Grand'Place et le kiosque étaient magnifiquement illuminés. Sur un grand podium, diverses sociétés de gymnastique de Roubaix et des environs ont successivement exécuté des ballets et des poses plastiques très admirées.

Un grand feu d'artifice a ensuite été tiré.

Les gymnastes étaient accompagnés, pour les ballets, par l'excellente phalange de « La Concordia-Harmonie ».

Une foule énorme avait envahi la Grand'Place, sur laquelle la circulation était devenue impossible.

Nous aurions voulu publier aujourd'hui les résultats de samedi, proclamés au banquet d'hier. Mais le Comité organisateur du Concours de Tir, avec son habituelle bonne grâce, n'a communiqué ces résultats qu'au « Journal de Roubaix ».

LE CENTENAIRE

DE LA

Maison Wibaux-Florin

Ainsi que nous l'avions annoncé, le centenaire de l'importante maison Wibaux-Florin a été célébré hier très solennellement.

A onze heures, MM. René et Joseph Wibaux, qu'entouraient leur frère, M. Pierre Wibaux, chevalier de la Légion d'honneur, leurs enfants, ont été photographiés dans une cour de l'usine, au milieu des représentants, des directeurs, des employés et des contremaîtres et contremaînes de la maison. Le groupe, qu'a photographié notre concitoyen M. Lechantre, composait d'une centaine de personnes.

Aussitôt après a eu lieu la cérémonie de la pose d'une plaque en marbre portant l'inscription que nous avons reproduite hier, et qui est scellée dans le mur d'une tour donnant sur la cour d'entrée, du côté de la rue Fosse-aux-Chênes.

A cette cérémonie assistaient, outre MM. Wibaux et leurs familles, Eugène Mathon, président du Tribunal de Commerce ; Albert Prouvost, ancien président du Tribunal de Commerce, président du Conseil d'administration des établissements Wibaux-Florin ; Paul Motte, membre de ce Conseil ; François Roussel, président de la Chambre de Commerce ; Henry Tersack, président de la Société Industrielle et Commerciale.

M. Eugène Motte, maire, retenu par la réception des délégations belges venues pour le concours de tir, s'était fait excuser.

Un peu plus tard, du reste, il profitait de la fin de la fête au stand pour venir assister à la fin du banquet, servi dans l'établissement Wibaux-Florin.

M. Joseph Wibaux a prononcé, d'une voix dont l'émotion gagnait toute l'assistance chaque fois qu'il rappelait certaines étapes de la carrière de son père, un long discours dans lequel il a retracé la monographie de la maison Wibaux-Florin. Nous avons publié hier un article sur ce sujet.

M. Joseph Wibaux a remercié toutes les notabilités dont nous parlons plus haut de leur présence.

Vous êtes précisément a-t-il dit, les représentants des vieux roubaisiens inscrits au livre d'or de la cité.

. . . . . .

Ce cycle centenaire fut la période des grandes transformations, période glorieuse, mais marquée par des luttes incessantes. Sans doute, nos pères étaient affranchis des privilèges tyranniques qu'unn jalouse concurrence avait longtemps opposés au développement de l'industrie roubaisienne ; mais ils se trouvaient aux prises avec d'autres obstacles dont les plus sérieux étaient constitués par la nature elle-même.

La plus grande surprise que Roubaix réserve aux étrangers est le spectacle d'une métropole industrielle constituée en dehors des grandes voies de communication et à l'écart de toute rivière. Ici même, les immenses citernes qui occupent le sous-sol de nos cours demeurent comme un vivant témoignage de la volonté tenace, de l'indomptable endurance de ceux qui ont créé le grande industrie roubaisienne

Parlant de la croix de la Légion d'honneur venue récompenser, un peu tard, les services de son père, M. Joseph Wibaux rappelle ce mot typique que M. Achille Wibaux répétait volontiers à ceux qui lui parlaient de sa décoration :

« Je aime mieux m'entendre demander pourquoi je ne l'ai pas que de m'entendre demander pourquoi je l'ai.

. . . . . .

D'autre devoirs s'imposent à nous, ajoute M. Joseph Wibaux, parlant de l'héritage moral laissé par son grand-père et par son père. Dans une pieuse cérémonie, nous avons confondu ce matin le souvenir de tous les défunts, patrons ouvriers, employés qui ont travaillé dans le passé à édifier et développer cette maison. Nous ne sommes pas de ceux qui estiment s'être acquittés lorsqu'en échange du travail fourni, ils ont versé à leurs collaborateurs ouvriers ou employés un salaire bien gagné. Un sentiment d'étroite et affectueuse solidarité a toujours régné au sein de la grande famille industrielle qu'est la maison Wibaux-Florin. Cette solidarité a de bien lointaines origines dans le passé.

Voyez le pieux emblème érigé au-dessus de nos têtes. Posée en 1892 par notre grand'mère au fronton de la première filature, retrouvée intacte sous les décombres de l'incendie de 1892, cette vierge fut pieusement reposée par nous exactement à la même place. Elle évoque le souvenir de la femme de cœur dont notre père nous contait un trait touchant. Et M. Joseph Wibaux raconte comment à la table de ses parents il y avait toujours la part des malades et des jeunes mères.

Le grand banquet qui a suivi a été servi dans le magasin de vente de la maison, qui avait reçu, pour le circonstance, une décoration aussi originale que splendide. Au milieu des drapeaux tricolores et des guirlandes de fleurs naturelles se trouvaient les portraits des fondateurs des établissements Wibaux-Florin et de leurs successeurs. Puis, sur les murs, étaient gracieusement disposés des motifs décoratifs faits de produits fabriqués dans la maison et de diverses pièces d'outillage.

A signaler le façon dont les ouvriers des établissements Wibaux-Florin avaient remercié leurs patrons du pot-au-feu reçu la veille. Tous avaient attaché à leurs métiers de petits drapeaux tricolores qui donnaient aux ateliers un singulier aspect de fête.

Au champagne, des toasts très applaudis ont été prononcés par MM. René Wibaux, Albert Prouvost, Eugène Mutte, Félix Wibaux et Wachmar, au nom des voyageurs et représentants.

Pendant le banquet, un concert a été donné par l'Harmonie des Anciens soldats musiciens français dont M. René Wibaux est président d'honneur.

A ce banquet on remarquait aussi la présence de M. Albert Despretz, président de cette phalange, et Alfred Damez, secrétaire de la Société Industrielle et Commerciale.

A l'issue du banquet, une belle matinée, au cours de laquelle da nombreux et excellents artistes se sont fait apprécier, a été offerte, au Théâtre du Fontenoy, à tout le personnel des établissements Wibaux-Florin.

Au Vélodrome du Parc des Sports des quatre Villes. — Dimanche 26 juin, — Une grande nocturne. — La Direction du Parc des Sports va mettre sur pied pour sa 9e réunion, une belle course de quatre heures dont le départ aura lieu à six heures du soir et l'arrivée à 10 heures. Devant le nombre imposant d'inscrits, la direction au moment de procéder à une sélection, a décidé de choisir les coureurs les plus en forme en ce moment : O. Lapize et Marcel Berthet, le second de la course de six jours de Berlin 1909-1910, pour ne citer que les principaux.

C'est un genre d'épreuve qui sera fort goûté du public.

Voici les noms des engagés : O. Lapize, Marcel Berthet, L. Lannoy, Crupelandt, H. Bertrand, d'Hautmont, J. Marcelli, Cognat, V. Dhulst, Niedergang, Deloffre, G. Mus, Pennequin, Dorvillers, Dupont d'Estaimpuis, etc.

C'est là un lot plus que suffisant pour nous assurer d'une course très intéressante.

Etes-vous embarrassés pour commander votre dîner, Mesdames ? Adressez-vous à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue. Grand choix de livres de cuisine depuis 20 cent. jusqu'à 4 fr.

Concours international de pêche. — Hier, a eu lieu, à Roubaix, un concours international de pêche à la ligne, organisé par les « Acharnés Pêcheurs » qui ont leur siège, rue de l'Alma, 190.

Les pêcheurs étrangers sont arrivés à la gare à 11 heures. Un cortège s'est formé précédé de la Philharmonique du Fresnoy. Il comprenait : Le Club des Pêcheurs Gantois, les Vieux Pêcheurs d'Avril, d'Iseghem ; « Attention et Patience », d'Ostende; Les Poissons Rouges, de Seclin; les France Pêcheurs roubaisiens; l'Entente Cordiale, de La Gorgue; les Joyeux Pêcheurs à la ligne, d'Halluin; la société « Patience et Courage », de Malines; l' « Ablette » et l' « Etoile », de Roubaix.

Les sociétés ont été reçues à la mairie par M. Leblanc, adjoint au maire, entouré du plusieurs conseillers municipaux.

M. Julien Desprès, président des Acharnés Pêcheurs, a remercié la Municipalité de sa réception et du subside accordé pour le concours.

M. Leblanc a répondu en souhaitant une bonna pêche. Puis les pêcheurs ont chanté un vivat à la Municipalité et sont allés prendre part au concours.

Nous publierons les résultats demain.

L'actualité en vitrines. — A voir dans le hall du Nord-Touriste, contour St-Martin, 11, à Roubaix, les photographies suivantes : L'ouverture du capot du « Pluviôse »; Le dépôt mortuaire des victimes du « Pluviôse »; La recherche des cadavres du « Pluviôse »; Les sociétés de préparation militaire en Chine; La fête des fleurs à Paris; Une colonie de vacances dans des wagons de tramways, etc.

Les concessions échues au cimetière. — Les terrains du cimetière indiqués ci-dessous, vont être repris par la ville :

1° Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er juillet 1910;

2° Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont nxpirés avent le 1er juillet 1908.

Les propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priés de les faire enlever avant le 1er août prochain; s'ils ne le font pas, la ville les fera enlever d'office.

Pour faire enlever ces épitaphes, les intéressés devront en faire la demande par écrit à l'Administration municipale.

La Ville disposera des épitaphes emmagasinées depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamées avant le 15 août 1910.

Un Lillois victime d'un accident d'automobile. — M. Fonteyne tailleur d'habits, rue Dupleix, 41, à Fives-Lille, descendait sur la place de la Liberté, du tramway venant de Wattrelos, dimanche soir, vers 6 heures 1/2. Il était accompagné de son fils, Louis, âgé de 20 ans.

Devant aller prendre le Mongy en face de la Banque de France, lie se dirigèrent vers cet endroit en traversant la voie derrière le tramway de Wattrelos.

Mais au moment où ils franchissaient cette voie, un automobile qu'ils n'avaient pas entendu venir, arrivait de la Grande-Place et se dirigeait vers le haut de la Grande-Rue, en passant tout au côté du car que quittaient MM. Fonteyne.

M. Fonteyne père fut accroché à la jaquette qui se déchira à hauteur de la poitrine. M. Fonteyne fils, moins heureux, fut renversé et une roue de l'auto passa sur sa jambe droite.

Relevé aussitôt, le jeune homme fut transporté à l'estaminet Peters, angle de la place de la Liberté et de la Grande-Rue où on l'étendit sur une table. M. le docteur Druesne, arrivé peu après, l'examine attentivement et constata que M. Louis Fonteyne n'avait aucune fracture. Il avait seulement deux plaies contuses assez profondes un peu au-dessous du genou.

L'auto appartient à M. Voreux, rue du Collège, 176. Celui-ci, qui ne se trouvait pas dans sa voiture au moment de l'accident, est venu, dès qu'il l'a connu, s'offrir pour reconduire le blessé à Fives et se charger de tous les frais occasionnés par l'accident.

Une enquête a été immédiatement ouverte par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

La chasse aux touteus. — Dans sa tournée de samedi, le service de la fourrière a capturé deux chiens.

Les salaires au Minck. — Le service de l'inspection des denrées alimentaires a saisi, dimanche matin, au Minck, 50 kilos de poisson reconnu impropre à la consommation.

Un aveugle se pend rue de la Conférence. — Victor Lézy, 61 ans, demeurant rue du la Conférence, 46, a été trouvé pendu, samedi après-midi, dans sa chambre où il s'était rendu pour faire sa sieste habituelle. Victor Lézy avait perdu un œil il y a six ans ; depuis lors l'autre œil avait été atteint et l'ouvrier était devenu à peu près complètement aveugle.

On croit devoir attribuer à cette cause sa funeste détermination.

Victor Lézy n'était cependant pas dans la misère. Malgré sa cécité presque complète, en effet, M. Achille Roisseau, de la Maison Allart-Rousseau, lui avait donné un emploi et, lorsqu'il ne put plus le remplir, son patron continua à lui verser un secours journalier assez important ; de plus, Lézy touchait la pension des infirmes et son fils, quoique jeune, avait été admis pour un emploi assez rémunérateur dans l'établissement Allart-Rousseau.

N'oubliez pas l'heure. — Mme Pauline Delnaissé, cabaretière, rue Lacroix, 12, a été l'objet d'un procès-verbal pour fermeture tardive de son établissement.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✠ THOMAS Lille

du 19 juin

Naissances. — Victor Roset, rue du Tilleul, 360 bis. — Louis Dursin, rue Wett, cour Six, 31. — Julienne Duquesne, rue de l'Epeule, 125, cour Govaere, 17.

AU BAS DE SOIE, 11, rue Esquermoise, Lille. — Costumes Tailleurs.

Décès. — Eugénie Cottignies, 13 ans, rue Jean-Goujon, 4. — Désiré Pluquet, 63 ans, rue du Lannoy, 525. — Simonne Deronne, 2 ans, rue de Béthune, 29. — Victor Lezy, 61 ans, rue de la Conférence, 46. — Julia Vandenbeulck, 43 ans, rue Courbet, 28.

WATTRELOS. — Do 17 juin 1910. — Naissances. — Valentine Vandekerkhove, Martinoire. — Albert Debergne, 20, rue des Arts. — Elise Soetens, Petit-Tournai.

Publications. — Alphonse Desbonet, tisserand, et Germaine Delsaepe, doubleuse. — Julas Depaepe, rettacheur, et Germaine Duponchel, soigneuse.

Du 18 juin. — Mariages. — Arthur Vianne, tisserand, et Hermance Verdonck, tisserande. — Joseph Nachom, fileur, et Maria Lemaire, soigneuse. — Jean-Baptistn Desmullier, tisserand, et Angèle Merillon, tisserande. — Achille Reman, apprêteur, at Marin Debuquoi, bambrocheuse. — Paul Courtray, magasinier, et Julia Despretz, débourreuse. — Jules Perno, tisserand, et Marguerite Leclercq. — Clodomir Delannoy, ourdisseur, et Juliette Debuchois, bobineuse. — Henri Wisabelle, monteur de chaînes, et Virginie Cartier, bobineuse. — Ernest Lecoux, menuisier, et Irma Dhalluin, ménagère.

Décès. — Remi Bocage, 6 mois. Gauquier. — Nathalie Goussseu, 76 ans, ménagère, rue Faidherbe, 9.

CROIX

La fête d'été des Alpins. — Dans la vaste cour du patronage de la paroisse St-Pierre, un nombreux public se trouvait dimanche après-midi assemblé autour d'un quadrilatère bordé du drapeaux et de guirlandes. Les Alpins donnaient leur fête annuelle d'été. A la tribune d'honneur, dressée à l'extrémité Sud du terrain d'exercices avaient pris place M. l'abbé Delaeter, vicaire, remplaçant M. le Curé retenu par un deuil tout récent et autour du lui, MM. Eugène Dutholt, président d'honneur; Charles Dupire, président des Alpins; J.-B. Decottignies, président du Cercle catholique; les membres des Comités catholiques du Saint-Pierre, etc.

Après le défilé-revue que l'Harmonie du Crêchet scande avec brio, les différents numéros annoncés au programme se déroulent au milieu d'applaudissements nourris et très souvent répétés.

Notons le succès obtenu par les adultes et pupilles dans leurs mouvements d'ensemble que dirige avec une habileté rare et une énergie remarquable l'excellent chef, M. Guyot.

La boxe, les séries à main libres et avec armes et le ballet des matelots qui fut pour les pupilles un véritable succès, sont admirés par tous. Nous n'aurons garde d'omettre la troupe Cler-Leurlyns ; quatre exécutants qui accomplirent des prodiges gymniques encouragés par des applaudissements incessants. Enfin, un numéro non prévu au programme : démonstration et assaut de boxe, permit à MM. Guyot et Raillieul de faire montre d'une belle adresse. Disons en terminant que MM. les membres de la commission civile des Alpins faisaient le service d'ordre avec tout le tact que nous leur connaissons.

Accident de travail. — Sur les chantiers de l'Exposition, M. Jules Vnlancker, 39 ans, à Leers, a reçu un éclat de fer dans la figure. 15 jours de repos; docteur Barroyer.

CROIX.— Naissances.— Simone Hue, rue du Parc, 5. — Raoul Martin, rue du Creusot, 33.

WASQUEHAL

Blessé au pied. — Un garçon de dix ans, Jules Beyle, domicilié rue du Noir-Bonnet (Bas-Fonds), courait pieds nus dans la pâture située en face de la Filature, lorsque soudain il se coupa la plante du pied droit en passant sur un débris de bouteille. Par une large entaille qu'il se fit, l'enfant perdit beaucoup de sang. Des camarades l'ont reconduit chez ses parents.

Le Crime de Leers-Nord

M. Delalé, juge d'instruction, a reçu les rapports de MM. Bonn et Bertillon.

M. Bonn, directeur du laboratoire municipal de Lille, a examiné les traces relevées sur le fichu que Célina Renoir abandonna chez l'épicier Vital Mercier, assassiné il y a deux ans à Leers-Nord. L'expert n'y a trouvé aucune trace de sang.

M. Bertillon, chef du service anthropométrique de Paris, n'a pu, sur les chopes saisies chez l'épicier, relever aucune empreinte digitale correspondant à celles des inculpée.

HEM

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à 8 h. 1/2. 17 conseillers étaient présents; absents : MM. Desbonnets, adjoint, excusé; Lepers, Delesalle et Decottignies.

Le procès-verbal de la précédente réunion a été adopté.

— Comptes et budgets communaux. — Le budget additionnel de 1910, formé de l'excédent de recettes du compte administratif de 1909, s'équilibre en recettes et dépenses par la somme de 12.674 fr. 22.

Le budget primitif de 1911 se balance en recettes et dépenses à la somme globale de 69.761 francs.

Sur la proposition de M. Lallart, des félicitations sont votées à M. le Maire pour sa gestion.

— Affaires diverses. On vote un supplément da subvention de 100 fr. à l'Harmonie de la Citadelle. On accorde en outre, à la même société, un subside extraordinaire de 200 francs pour sa participation le 26 juin prochain au concours musical de Béthune.

— Aux écoles. — On décide la construction d'un préau à l'école Pasteur. La dépense sera de 700 francs. A l'école des filles des Trois-Bandets on exhaussera le bâtiment pour créer une classe enfantine; la devis s'élève à 8.400 francs. La dépense sera supportée par l'Etat, le département et la commune dans ces proportions : 49 % pour l'Etat, 7 % pour le département et 44 % pour la localité.

— Les subventions. — Une demande de subvention formulée par une société colombophile pour la fête du 14 juillet, est renvoyée à la Commission des fêtes pour examen.

On vote une subvention supplémentaire de 200 francs aux sociétés locales de secours mutuels.

Sur la demande de M. Van den Ryssc, chaque sociétaire recevra 1 franc par an. M. Prévost a demandé qu'el'excédent qui pourrait résulter de la répartition des subsides, soit aussi octroyée aux sociétés mutualistes. Le Conseil décide que les allocations aux mutualistes seront faites sous condition expresse qu'elles ne pourront servir à payer des fêtes ou des banquets.

On vote 100 francs d'augmentation au fossoyeur: 50 fr. au porteur de dépêches; 100 fr. au cantonnier: 0,25 de plus à son aide; 100 fr. au garde-champêtre et diverses allocations aux autres employés communaux et facteurs.

Sur demande de M. Van den Ryssc, on supprime la subvention habituellement nuribuée à la société d'Anciens Militaires. Et le Conseil par la même occasion, sur une proposition de Monsieur Dujardin, décide de ne plus subventionner dorénavent les sociétés locales dont le nombre est inférieure à vingt.

Bureau de Bienfaisance. — Le compte administratif da 1909 se solde par nn excédent de recettes de 2.782 fr. 67. Cette somme constitue le budget additionnel de 1910. Le budget primitif de 1911 se balance en recettes et dépenses à la somme de 8.974 fr. 25.

Il est 9 heures trois quarts ; l'assemblée délibère ensuite à huis clos, sur les affaires d'assistance publique.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du dimanche 19 juin 1910

Séance ouverte à dix heures du matin. Présidence de M. le Maire ; 29 conseillers présents. M. Deborgher est élu secrétaire pour la session de mai — qui s'ouvre le 19 juin. La lecture des procès-verbaux des trois pauvres séances tanues depuis le début da l'année est remise à plus tard, puis M. Lecomte, adjoint, félicita M. le Maire d'avoir été élu vice-président de la Chambre — il n'a pas dit que c'était par 229 voix dans une Chambrn qui compte 400 radicaux ou socialistes.

Le Maire n répondu qu'il était fier de son élection « pour la Nord ». Vraiment le Nord est heureux !

Les familles des meriis du *Pluviôse* et le ministre de la Marine ont été assurés da la sympathie du Conseil municipal et des habitants de Tourcoing : cet hommage attristé réunira l'unahimité des Tourquennois.

Enfin avant d'aborder l'ordre du jour, le Conseil reçoit avis de la démission da M. Flament, adjoint. Sur una question de M. Quivron on apprend qua l'adjoint démissionnaire demeure conseiller municipal.

Horloge et carillon. — Tous deux se placent dans la tour du Palais du Commerce et coûteront 21.500 francs. L'inaugration aura lieu dans une quinzaine da jours. Le carillon se fera entendre toutes les heures. M. la Maire a des scrupules quant à la justesse des sons et il propose la nomination d'une Commission de musiciens pour étudier la question.

Ecole pratique de filles. — M. Bonjean fait don à la Ville de l'argent nécessaire à l'édification d'une maison ouvrière à adjoindre à l'école pratiqua de filles et où les élèves des cours ménagers évolueront dans un cadre pareil à leur intérieur ordinaire. Les plans dressés par M. Sevin, architecte da la Ville, ont été approuvés. Pour éviter les lanteurs de l'adjudication, le Conseil prie M. Bonjean de faire construire le maison dont il fait don à la Ville.

Les eaux. — Divers marchés pour l'entretien des usines da Bousbecque et da la Viscourt sont approuvés, puis l'on passe au crédit annuel de 11.000 fr. représentant la quotepart de Tourcoing dans les essais tentés à Grimonpont pour l'Epuration des Eaux da la Deûle.

M. Quivron intervient : « Je demande que les essais d'épuration soient mis à la charge des industriels ». Le même conseiller, enfant terrible, ajoute ces mots qui justifient toute la campagna des adversaires de la municipalité at donnent raison au discours da M. Groussau : « *Il y a quelque temps,* POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET ON A DU IMPOSER LA PROPRIÉTÉ BATIE, pourquoi hésiter à mettre l'épuration des eaux de l'Espierre à la charge des industriels ? »

Et voilà bien l'aveu de l'utilité da la taxe pour boucher les trous.

Exposition de Bruxelles. — M. Labbé, inspecteur départemental de l'enseignement professionnel, demande 150 francs pour participation de la Ville à l'envoi d'une commission d'étude des méthodes étrangères à l'Exposition de Bruxelles. — Accordé.

Ecole pratique de filles. — Les modifications apportées à la construction coûtent 30.271 f. 60. Dépense autorisée.

USINE D'ÉLECTRICITÉ

Un curieux incident

M. Lescure, précédemmeot directeur de l'usine d'électricité, ne s'entendait pas avec M. Hannoton, ingénieur conseil da la Ville. Le maire raconte dans un rapport les démêlés de ces deux hommes et ajoute : « J'ai prié M. Lescure qui n'était en fonctions que depuis 3 mois de demissionner. Il n'en a rien fait; je l'ai révoqué ».

Et M. le Maire continue en rappelant qu'au temps de la période électorala, M. Lescure a exposé par affiches et circulaires le gâchis de l'usine d'électricité. « Si, conclut-il, nous sommes dans le gâchis, M. Lescure s'en expliquera devant les tribunaux où nous allons le traduire ».

M. P. Martin demande la parole. — « Contrairement à tous les usages, dit-il, si plusiaurs conseillers et moi-même sommes allés demander des explications à M. Lescure, c'est que nous ignorions sa révocation ».

A cette excuse publique, M. le Maire répond : « Vous deviez le savoir ».

M. P. Martin. — Non, M. le Maire, nous ne le savions pas.

M. Brassart. — Si nous sommes allés voir M. Lescure c'est qu'il nous avait écrit.

— M. le Maire. — Eh bien ! mais sa lettre vous disait qua je l'avais révoqué.

M. P. Martin. — Légalement vous avez, en révoquant M. Lescure, usé de voire droit de maire, mais vous auriez dû nous tenir au courant puisque nous sommes les contrôleurs de l'Administration des finances de la villa.

M. le Maire. — En quoi ce contrôle a-t-il quelque rapport avec la révocation da M. Lescure ? Si vous comprenez ce que vous avez voulu dire, M. Martin, j'en suis surpris.

M. Martin (vivement). — Il ne faut tont de même pas me faire passer pour un imbécile, M. le Maire; mais je vous assurn que si nous avions su la révocation de M. Lescure, nous ne serions pas allés le voir.

M. Brassart. — Nous sommes 19 conseillers dans le même cas; nous n'avons pas fait cela par mauvaise volonté.

M. Quivron. — Pendant la campagne électorale dernière nous avons été entraînés; c'était le Conseil municipal qui était pris à partie... mais vous savez bien, M. le Maire, que nous aurions filé avec vous dans le canal (!!).

M. le Maire. — On s'est prêté complaisamment à cette campagne. Mais attendez : Je puis parler moi et je n'ai pas peur; **je dirai pourquoi cette mairie a été abandonnée pendant trois mois; quand j'aurai donné mes raisons, on jugera; je n'ai rien à cacher à personne.**

Il n'y a rien a njouter aux remords des conseillers ni à l'attitude humiliée que révèle la conversation ci-dessus rapportée.

Mais les phrases sibyllines du maire relativement à « l'abandon de la mairie » c'est-à-dire à la désertion des affaires communales pendant trois mois, appellent, tout le monde en conviendra, les explications promises.

La parole est à M. le Maire. On se demandera même, dans le public, pourquoi M. Dron « qui n'a rien à cacher à personne », n'a point parlé tout de suite !... Pendant qu'il y était !

—o—

Le Conseil s'occupe ensuite de la construction des écoles de la Marlière où les travaux n'avancent pas; — il approuve ensuite divers marchés de fournitures.

Boulevard des Trois-Villes. — Les riverains ont demandé un aqueduc faisant valoir l'insuffisance du siphon sous le canal lorsque les nouvelles usines encombreront da leurs eaux l'aqueduc du Halor ; ils réclament en outre des canalisations d'eau et de gaz et n'offrent à intervenir pour 6.500 fr. dans les dépenses prévues pour 23.000 francs.

Ces riverains sont de gros industriels, dit M. Salson, et dans les quartiers ouvriers on patauge.

Le département qui a fait le boulevard aurait bien dû faire l'aqueduc, conclut M. Delphin Dumortier.

M. Quivron. — Si on s'occupait des quartiers ouvriers !

M. Bouche. — L'aqueduc est nécessaire ; le quartier du Halor a été plusieurs fois inondé.

M. la Maire. — Si vous refusez les 8.500 fr. qu'on vous offre vous serez sous peu obligés de faire la dépense entière de l'aqueduc.

La raquette. — Oh, il ne fut pas question de la reporter à un endroit où ella nurait été moins incommode qu'autour de Saint-Christophe. Il s'est agi seulement de plus d'accélération à donner aux travnux et du repavage sur le parcours de la raquette.

Le Stand de Tir. — Ca ne va pas vite dit M. Loridan. Et M. le Maire qui depnis 1905, promettait un stand merveilleux comprend aujourd'hui qu'il faut, une fois de plus, imiter Roubaix — « on est fier après cela d'être tourquennois !

Donc on va, comme à Roubaix, organiser une Commission de gens compétents pour mener à bien l'entreprise.

Mais M. Casteur déclare à M. le Maire qu'il y a franchement « trop d'imprévus » dans ses entreprises. « Quand nous nous sommes trouvés en face de la somme da 80.000 fr. qu'on nous demandait, dit-il, nous nous sommes laissés faire » et refaire, aurait-il pu ajouter car, à présent, le stand coûtera le double.

Questions diverses. — 165 fr. sont votés pour location du kiosque à musique de la Grand'Place ; 1.400 fr. ponr l'uniforme de l'harmonie « La Fraternelle » ; 1.000 fr. sont ajoutés à la subvention de la Musique Municipale ; deux pompiers volontaires recevront une retraite de 250 fr.; le préfet sera prié de contreindra les municipalités des communes ressortissant du Conseil des Prud'hommes de Tourcoing de payer leur quote-part du traitement du concierge ; 50 fr. sont votés comme souscription pour le monument des soldats d'Afrique ; les agents Luaffitte et Filipo voint liquider leur pension de retraite ; le Conseil donne un avis favorable aux comptes et budgets du Bureau de Bienfaisance et des Hospices. La ville de Tourcoing moyennant ristourne de dix pour cent des recettes, percevra les droits sur l'alcool de la commune de Wattrelos.

Le compte administratif commercial accuse 377.000 fr. de boni pour l'exercice 1909. Nous y reviendrons.

Le Conseil approuve le budget supplémentaire qui nn prévoit rien da nouveau. Le Maire promet nn programme de travaux pour l'emploi des sommes disponibles.

Le prix du gaz. — M. Casteur émet le vœn que « puisqu'on commence à devenir riche » le prix du mètre cube de gaz soit, comme à Roubaix — encore ! — ramené à 15 centimes.

M. la Maire. — Je na me charga pas d'appliquer votre vœn, M. Casteur, avec les charges normales et celles des gros emprunts que nous avons à couvrir. Non, je n'en prends pas la responsabilité ; nous traversons nna période da très grands prospérité ; combien durera-t-elle ?

M. Casteur nous croyait riches ! Il déchanle !...

Après l'audition d'un vœn de M. Verbecke demandant la répartition entre plusieurs Sociétés colombophiles de la subvention précédemment donnée à l'U. C. E. et le rappel d'un vœu de M. Coppin tendant à l'adduction d'eau potable dans diverses écoles, la séance publique est levée.

La fête d'été de l'Institution Saint-Louis. — C'est tnn bonne idée que celle de l'Association des pères de famille de l'Institution St-Louis, d'organiser une fête enfantina d'été.

Les parents des élèves et un nombreux public se sont empressés de se erndre dimanchn à 4 heures, sur le terrain du Sporting-Club, rue de Varsovie, mis gracieusement à la disposition des organisateurs da la fête.

Ils ont vu avec beaucoup d'intérêt évoluer une belle et saine jeunesse. La partie de football entre les équipes de N.-D. de Lourdes et celle du l'Institution Saint-Louis ; les exercices de gymnastique des élèves et des belles sociétés la « Jeanne-d'Arc », du Saint-Christophe, la « Vaillante », la « Saint-Martin »; les évolutions de la section d'armes de la « Saint-Martin » ont témoigné de la vigueur, de l'entrain, de l'endurance et de la souplesse des jeunes gens. Si l'éducation et l'instruction sont soignées à l'Institution Saint-Louis, la formation physique n'est pas non plus négligée ; on veille à former des hommes complets.

Notons aussi les exercices d'escrime par la salle de M. P. Gillard, toujours empressé à rendre service aux œuvres catholiques et n'oublions pas la jeune musique de l'Institution Saint-Louis qui vn de progrès en progrès.

En résumé, très belle fête dont tous les spectateurs ont emporté la meilleure impression.

Quartier de la Maisonce. — Des fêtes auront lieu dans ce quartier, les quatre jours de la Saint-Louis (27, 28, 29, 30 août). Une commission a été élue et, dans une réunion tenue à l'estaminet Charles Thérin, 128, rue de Gand, a jeté les bases du programme.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 13 étrangers — 4 hommes, 5 femmes, 4 enfants — se sont fixés à Tourcoing. Par contre 7 étrangers — 3 hommes, 3 femmes et 1 enfant — ont quitté notre ville.

Méfaits faits. — Sept chiens mis en fourrière et quatre contraventions dressées à leurs propriétaires. — Zulma G... a encouru un procès-verbal pour coups à Hortense V..., rue Verte.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 19 juin

Naissances. — Deveer Jules, rue de Séville, 1. — Deschamps Marcel, rue du Beau-Laurier, 123. — Prouvost Jean, rue du Virolois, 116. — Florin Anna, rue de Paris, 159.

Décès. — Adélaïde Patou, 43 ans, s. p., rue des Villas, 59. — Gaspari Coulbier, 72 ans, s. p., run du Maréchal-Brune, 41. — Eugène Claisse, 48 ans, fecteur retraité, rue d'Anvers, 79.

HALLUIN

Un incendie s'est déclaré dimanche soir, 6 heures, chez Mme veuve Cracco, rue des Ecoles.

Le feu n pris dans un magasin où se trouvaient des huiles de couleur, des vernis, des essences, etc.

M. Henri Ouracé, rue Saint-Sylvestre aperçut les premières flammes étant à son pigeonnier.

Les pompiers, au moins d'un quart d'heure, se rendirent maîtres du feu. L'incendie serait dû à la chaleur.

Les dégats s'élèvent à 8 ou 10.000 fr.

WINCARNIS est un boucher contre l'anémie et le surmenage

RONCQ

Une touchante manifestation de sympathie envers un ancien Frère directeur. — Il y a une quinzaine d'années, le Frère Crescence, directeur de l'école libre, quittait la commune après avoir, durant vingt-sept ans, donné l'instruction à plusieurs générations d'enfants. Son départ, dû à des raisons de santé, fut unanimement regretté. Le Frère Crescence s'était acquis l'estime, la sympathie et la confiance de toute la population, et hier, dimanche, environ 80 anciens élèves ont été heureux de recevoir leur ancien directeur à la gare, au train de 9 heures.

Ca fut une scène bien touchante. Le Frère Crescence, malgré son âge avancé, reconnut tous ses anciens élèves et leur donna l'accolade.

Mercredi soir, un banquet par souscription aura lieu en son honneur chez M. Jules Derveaux. Ceux qui veulent y prendre part doivent envoyer leur adhésion à M. Jules Lebrun.

LINSELLES

Les exploits de malfaiteurs. — Nous avons relaté la vol et les tentatives de vol commises che zdes habitants de la Viscourt.

La gendarmerie a arrêté Théophile Desmarescaux, 28 ans. Henri Bellet l'a formellement, malgré ses protestations, reconnu pour l'individu qu'il avait surpris dans sa cour.

POUR VOS ACHATS

CONSULTEZ NOTRE DERNIÈRE PAGE

MOUVAUX

Conférence aux hommes. — M. l'abbé Coupé est venu donner aux membres de la Ligue de Défense Catholique, la conférence mensuelle, la 17 courant, à 8 heures 1/2 du soir.

Après avoir établi précédemment la notion de fraternité et d'égalité chrétiennes apportées par l'Evangile, le conférencier en conclut que N. S. J. C. e voulu les hommes libres.

Or, il se trouvn que depuis cent ans,